

SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

La déchetterie est fermée pour sept mois pour mieux se moderniser

Depuis lundi 18 avril, la déchetterie de Saint-Sauveur-d'Aunis est fermée pour travaux pour une durée de sept mois. À sa réouverture, elle accueillera toutes les filières de recyclage et de valorisation de matériaux avec un dépôt amélioré tout en garantissant la sécurité de la circulation des usagers. Une Cyclabox (zone de réemploi) sera aussi installée.

Conduite par le syndicat mixte Cyclad, la nouvelle déchetterie, qui s'étend sur 1 hectare, passera de 8 quais à 22, correspondant à des filières de tri et des espaces dédiés au réemploi et à l'économie circulaire. Un outil plus performant, plus pratique et plus flexible pour les élus du syndicat mixte qui se mobilisent pour élaborer un programme de modernisation des déchetteries sur l'ensemble du territoire de Cyclad sur plusieurs années avec une évolution sur d'autres sites du territoire. Le coût des travaux pour cette déchetterie est estimé à 1,6 million euros HT.

Tout-venant en hausse

Pendant les travaux, les déchetteries de Courçon, Marans, Longèves et Charron accueilleront les usagers habituels de la déchetterie de Saint-Sauveur-d'Aunis. Une action forte pour la valorisation des déchets et pour répondre aux nouveaux usages. Pour



Construite en 1987, la déchetterie a connu un agrandissement de deux quais supplémentaires en 2013. FRÉDÉRIC AITSIALI

2020-2021, le tout-venant déposé en déchetterie a augmenté de 30 %, ce qui a une répercussion sur l'enfouissement de ces déchets car le tarif a augmenté de 58 %, passant de 52 euros la tonne à 82 euros. Ce sont environ 2 000 tonnes de tout-venant qui sont produites chaque année sur le territoire.

Un autre poste a subi une augmentation, celui de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Ces derniè-

res ont augmenté en volume de 5,6 % sur la même période. Depuis 2017, les tarifs de la redevance d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères étaient restés inchangés, ce qui n'empêche pas l'augmentation constante des charges de traitement. Lors du conseil communautaire du 17 décembre dernier, les élus ont validé une augmentation de 5,5 % sur l'ensemble des tarifs pour 2022.

Frédéric Aitsiali